

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 15 Octobre

LES TARIFS DOUANIERS

Les hostilités entre les protectionnistes et les libre-échangistes vont recommencer, et l'on sait que la session parlementaire s'ouvrira par un grand débat sur le traité conclu avec la Suisse. M. Méline n'a pas voulu attendre la rentrée pour répondre aux attaques qui ont été dirigées en ces derniers temps contre son œuvre : la loi des douanes.

Dans un grand discours prononcé lundi à Remiremont, devant ses électeurs, le leader du protectionnisme a répondu à ses adversaires.

Après avoir constaté le désarmement presque général des ennemis de la République et rendu hommage au zèle et à l'intelligente entente de la Chambre, M. Méline a abordé l'examen des effets si discutés de la loi sur les tarifs douaniers.

La vérité, dit-il, c'est que les importations des produits étrangers, surtout des produits fabriqués, ont une tendance à diminuer, pendant que nos exportations, bien loin de diminuer, sont déjà en augmentation de plus de 40 millions sur celles de l'année dernière. Ce qu'il faut ajouter pour donner à ces chiffres toute leur valeur, c'est que pendant le même temps les exportations de l'Angleterre, le pays libre-échangiste par excellence, ont baissé de plus de 300 millions.

Quant au renchérissement des denrées de première nécessité et des prix de la farine qu'on avait annoncé avec tant d'assurance comme une conséquence du nouveau régime, vous savez maintenant ce qu'il en faut penser. Il n'y a qu'à comparer les marchés à ceux des années précédentes pour se rendre compte de tout ce que le consommateur a gagné.

Ce sont là des faits indiscutables, indéniables, qui donnent un démenti éclatant aux sinistres prédictions dont nous accablaient les libre-échangistes, il y a un an à peine.

A propos de la diminution des recettes des douanes, M. Méline s'est exprimé en ces termes :

Je l'ai dit très hautement dans la discussion sur le dégrèvement du pétrole, que les prévisions

budgetaires, en ce qui concerne les recettes des douanes, étaient exagérées pour cette année, qu'il était impossible, en tout cas, de les calculer sur les recettes de l'année dernière. L'année dernière, nous avons eu une mauvaise récolte de blé qui a augmenté l'importation des céréales étrangères et nous a valu une forte recette de douanes. Cette année, nous avons eu une bonne récolte; nous serons moins tributaires de l'étranger.

Nous perdons, il est vrai, quelques millions de recettes des douanes, mais le pays gagnera un excédent de production de 200 à 300 millions.

Quant aux importations de produits industriels, comment pourraient-elles être comparées à celles de l'année dernière et donner les mêmes recettes? Est-ce que les tableaux de douanes ne sont pas là pour établir que, jusqu'au 1^{er} février, on a fait entrer une quantité de marchandises bien supérieure aux besoins de la consommation pour éviter l'application des droits?

Puis abordant la question palpitante, la convention passée tout récemment avec la Suisse :

Mon émotion a été grande quand j'ai appris que le ministre du commerce avait préparé de longue main et fait adopter par le cabinet un projet d'arrangement avec la Suisse, qui, s'il était accepté tel qu'il est, bouleverserait les parties essentielles des nouveaux tarifs et détruirait leur économie.

Le chef des protectionnistes dit l'agitation provoquée dans le pays et proteste de son admiration pour la Suisse à laquelle il ferait volontiers toutes les concessions possibles, mais elle a, la première, il y a un an, élevé ses tarifs et nous n'avons pas songé à la menacer d'une rupture. Nos relations commerciales avec notre voisine n'en resteront pas moins excellentes.

Les remaniements de tarifs qu'on nous propose ont donc le grave inconvénient d'être tout à fait arbitraires et la Suisse elle-même aurait certainement mieux fait, dans son intérêt, d'attendre les résultats de l'expérience pour présenter ses observations et prendre parti.

Car ce qui n'est pas moins grave que les concessions qu'on demande, c'est la forme même dans laquelle on nous les demande.

Je sais bien que nous ne sommes pas en face d'un véritable traité de commerce, et c'est là un point très important à retenir. Le Gouvernement se borne à demander à la Chambre de remanier un certain nombre d'articles du tarif minimum

et la Chambre reste maîtresse de repousser le tout ou une partie. Sur ce point, il faut reconnaître que le Gouvernement a respecté la volonté de la Chambre et du pays de ne plus faire désormais de traités à tarifs.

En droit, la situation est donc très claire, mais, en fait, elle se trouve faussée, dénaturée par des concessions de tarifs que le ministre du commerce a cru devoir demander à la Suisse.

L'objection la plus considérable, au dire de M. Méline, c'est que les concessions accordées à la Suisse, nous devons les consentir à tous les pays qui jouissent du traitement de la nation la plus favorisée, à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Allemagne. Entrer dans cette voie, selon l'orateur, ce serait démolir pierre à pierre l'édifice protectionniste.

Enfin M. Méline conclut par la déclaration suivante, qui indique combien la lutte qui va s'engager devant le Parlement sera chaude :

Je ne sais pas ce que le Parlement fera du projet qui va lui être soumis, mais ce que je sais bien et ce qui suffit à me rassurer, c'est qu'il ne consentira jamais à ruiner ni même à laisser sérieusement entamer le régime qui est son œuvre la plus réfléchie, qu'il n'a adopté qu'après une discussion approfondie et qui lui a été apporté par le gouvernement lui-même. La Chambre le voudrait du reste qu'elle ne le pourrait pas, car elle serait désavouée par le pays, et le problème économique, qu'on avait cru définitivement tranché, reparaitrait aux prochaines élections plus aigu que jamais.

J. QUERCYTAÏN.

LE DAHOMEY ET LE TONKIN

Les dépêches du Dahomey, après un intermède trouvé trop long par l'incorrigible impatience des nouvellistes de profession, se succèdent maintenant à un jour d'intervalle et nous permettent de suivre pas à pas la marche méthodique du petit corps expéditionnaire. Grâce à la prudence de son chef, non moins qu'à l'énergie de nos soldats, les défenses de Béhanzin tombent l'une après l'autre. Reste la prise d'Abomey, qui n'est plus qu'une question de

ne parle que comme d'une sainte réformatrice, ce qu'elle ne ferait pour personne autre. Mais il reste encore un obstacle, et c'est le plus sérieux.

— Lequel ?

— Un obstacle vivant : le jésuite qui veille.

— Comment se fait-il qu'il habite le cloître des nonnes ! Je croyais qu'il n'était permis d'y demeurer qu'à un jubilaire ou religieux qui a cinquante ans de profession.

— Vous oubliez les visiteurs jésuites : ils savent aplanner les difficultés en apparence les plus insurmontables ; au besoin, par leur subtilité, ils tournent pour leur dessein ce qui paraissait directement contre.

— Der Teufel ! cria Gargantua, que l'empêcherai, celui-là, et nous verrons comment il durera au dur de ma poche, une fois qu'il l'aura dans le ventre.

L'œil de frère Gilles eut un fauve éclair, comme si ces paroles eussent tout à coup fait naître en lui un sinistre projet.

— La nuit descend, s'écria-t-il. Venez !

— Vous me menez au couvent ?

— Dès que les ténèbres se seront épaissies de manière que le jésuite ne puisse de son appartement, vous y voir entrer, je vous mettrai en présence de la supérieure, et... Dieu aidant, je ferai le reste.

— Je me fie à vous.

— Non seulement vous épouserez la jeune fille, mais encore vous la ferez reconnaître par son véritable père, le comte de Fuentès.

— Quoi ! demanda Marcel au comble de la surprise, vous savez...

— Je sais tout, je vous dirai tout, et de plus,

temps, et... la suite. Tout dépendra, en effet, de ce que sera devenu le roi nègre, qui est l'âme de la résistance et dont on peut dire, sans crainte de se tromper, que le Dahomey c'est lui. S'il s'échappe nous n'en aurons point fini, pas plus qu'en Algérie, tant qu'Abdel-Kader n'a pas été entre nos mains. M. Bayol, qui connaît bien le pays, écrivait ces jours derniers : « Il est facile de prêcher la guerre sainte dans un pays où règne depuis trois siècles la même dynastie et où les féticheurs montrent au peuple une capitale qu'aucune invasion étrangère n'a souillée. La dynastie et la capitale sont considérées comme possédant une puissance surnaturelle. C'est cette légende qu'il faudra détruire, et pour cela il faudra brûler la capitale pour terminer définitivement la guerre.

Oublieux de la fable bien connue qui recommande de ne pas vendre trop tôt la peau de l'ours, certains diplomates d'occasion discutent néanmoins déjà sur ce que nous ferons du Dahomey. Sera-t-il colonie, protectorat ou autre chose ? Méfions-nous des adjudicataires par avance du trafic de ces régions où jusqu'à présent le bois d'ébène, c'est-à-dire l'esclavage, a constituée la marchandise unique, au moins la seule rémunératrice.

Une constatation très importante ressort de cette campagne : non seulement les Dahoméens ont reçu des fusils et des canons allemands appartenant aux derniers modèles, mais ils sont dirigés de toute évidence par des officiers européens qui leur ont appris à faire de la fortification passagère, à occuper des positions successives, à pousser des pointes hardies, en un mot à tenir l'adversaire constamment en échec, toutes choses qu'on savait parfaitement inconnues de ces guerriers primitifs.

L'hostilité des puissances tierces et prétendues neutres ne s'accuse pas seulement au Dahomey. Depuis bientôt trois mois les mandarins chinois qui commandent sur la frontière du Tonkin ont organisé des corps

je vous remettrai des papiers qui vous feront bénir par le comte... Partons !

— Partons ! fit Gros-Michel.

— Ia, bardons ! gar on manche et on boit du churs pien dans ces gouvents.

On se remit en route pour la vieille ville de Novare, si tristement célèbre pour nos Français ; les troupes de Louis XII, commandées par la Trémouille, y avaient été mises en déroute par les Suisses en 1513.

Novare s'élève sur une hauteur défendue par un château assez formidable.

Grâce au frère Gilles, nos trois aventuriers n'eurent pas de peine à pénétrer dans le monastère.

V

DOUCE NUIT, CRUEL RÉVEIL

Les religieuses du couvent de Saint-Agatha appartenaient à ce grand Ordre de Saint-Benoît, si répandu dans toute la chrétienté, et qui, sans proscrire la vie contemplative, voulait en prévenir les inconvénients en se faisant un devoir du travail, soit agricole, soit intellectuel.

De la même congrégation que les Bénédictines de Montmartre, les religieuses portaient le costume des Humiliées ou Humiliées.

— Une missive de ma sainte sœur, la bedassa de Montmartre ! s'était écriée la digne mère Béatrice en apprenant de la bouche de frère Gilles qu'un officier français venait lui apporter une lettre. Ah ! Santa Madonna, qu'il vienne !

Un instant après, tandis que Michel et Gargantua, sur l'ordre de la supérieure, étaient conduits

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 85

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

DEUXIÈME PARTIE

Les grands conspirateurs

IV

LE CARNAVAL A TURIN

Celui-ci attendait nos voyageurs devant une ostoria sur la route.

Du plus loin qu'il les vit, il courut au-devant d'eux, les yeux fixés sur Marcel, dont il approcha avec un violent battement de cœur.

Marcel, de son côté, n'était pas moins ému, mais pour une autre cause. Il allait avoir des nouvelles de sa bien-aimée.

— Vous êtes fidèle au rendez-vous, dit le jeune officier.

— Je voudrais, répliqua l'ancien ligueur, que pendant toute ma vie...

Un regard sévère de Michel lui fit interrompre sa protestation.

— Votre front est sombre, l'ami ! Auriez-vous de mauvaises nouvelles à nous apprendre ! demanda vivement le fiancé d'Alice.

— Hélas ! répondit frère Gilles.

— Vous m'effrayez ! Serait-il arrivé malheur à Alice ? Vous venez du couvent ? Michel m'a assuré que vous vous intéressiez à mes amours... Parlez !

— Hier matin, le père Daubigny, l'auteur de l'enlèvement m'a emmené avec lui à Novare. Nous sommes arrivés il y a quelques heures.

— Eh bien !

— D'après son ordre, mademoiselle Alice fut aussitôt tirée de sa cellule, et descendue dans un in pace, sous le logement abbatial, habité par le père lui-même. De ce cachot, bien verrouillé et cadenassé, la supérieure a seule la clef.

— Peut-on pénétrer dans le monastère ?

— A-s-s facilement, guidé par moi.

Alors, intervint Michel, je me charge du cadenas, du verrou et de la porte.

Mais on ne peut briser cela sans faire du bruit, et les valets du couvent accourraient.

— Der Teufel ! s'écria Gargantua, ch'avre mon schwert.

— J'espérais mieux, reprit frère Gilles. Je comptais vous faciliter la délivrance sans bruit et sans esclandre. Mais il faut que le père jésuite ait eu vent de votre arrivée.

— Et ces moyens de violence, fit observer Marcel, nous mettraient tout le couvent, la ville et le pays à dos. Déjà à Turin nous avons failli... Mais j'y songe : j'ai une lettre.

— Une lettre de qui ?

— De madame Marie de Beauvilliers, pour la supérieure des Bénédictines humiliées de Sainte-Agathe.

— Voilà qui vaut mieux : la supérieure fera peut-être pour l'abbesse de Montmartre, dont elle

réguliers qui, encadrant les pirates du pays, rendent de plus en plus précaire notre situation en dehors du Delta. Le dernier courrier semble gros de menaces pour l'avenir. Va-t-il falloir envoyer encore là-bas quelques milliers d'hommes ou bien une escadre pour obliger — pendant quelque temps au moins — le Gouvernement chinois à respecter les traités? La Chine, on ne le sait que trop, est poussée par l'Angleterre, ce pays a la duplicité proverbiale. La reine nous cajole, mais ce n'est pas elle qui gouverne...

INFORMATIONS

La grève de Carmaux

LES INCIDENTS DE JEUDI

Carmaux, 13 octobre.

Depuis cinq heures ce matin, les patrouilles des grévistes ont commencé.

MM. Baudin, Ferroul, députés, et Duc-Quercy, qui étaient sur les lieux, se transportaient d'un puits à l'autre.

La gendarmerie à cheval dispersait les mineurs dès qu'ils tentaient de se former en groupes.

De nombreux procès-verbaux ont été dressés contre les grévistes qui étaient surpris revenant sur leurs pas après avoir été pourchassés une première fois.

Les chasseurs à cheval prêtaient leur concours à la gendarmerie.

On ne signale aucune tentative de reprise du travail.

Vers huit heures, près des ateliers de la mine, des gendarmes et des chasseurs à cheval conduisaient trois mineurs au poste quand MM. Baudin, Ferroul et Duc-Quercy, prévenus immédiatement, se dirigèrent vers la patrouille.

Après avoir rappelé aux gendarmes qu'ils ne pouvaient opérer aucune arrestation pour infraction à un arrêté préfectoral et qu'ils ne pouvaient que s'assurer de l'identité des personnes, ils déclarèrent très énergiquement qu'ils ne laisseraient commettre aucune illégalité. Le capitaine de gendarmerie arrivait à ce moment; il dut reconnaître que ses hommes outrepassaient leurs droits et il fit remettre en liberté les trois mineurs arrêtés.

La situation paraît un peu plus calme qu'hier.

Le maire, M. Calvignac, vient de recevoir une réquisition pour le logement de dix gendarmes qui doivent arriver demain venant de Calteignaudary.

Les employés de chemins de fer

M. Viette, ministre des travaux publics, prépare en ce moment un arrêté réorganisant le contrôle des chemins de fer.

Cette organisation portera notamment sur les conditions de la durée du travail des ouvriers et employés de chemins de fer, de la réglementation et de la gestion des caisses de retraite, de secours, de prévoyance.

Les conditions du travail des agents de chemins de fer seront spécialement étudiées, sous la direction des ingénieurs, par des hommes du

au réfectoire, à la grande joie du rettre, Marcel paraissait devant celle dont il attendait le bonheur.

C'était une bonne et excellente dame que la supérieure.

Malgré la soixantaine qui avait creusé des rides sur son visage, elle se souvenait de ses jeunes années qui avaient été, disait-on, quelque peu orageuses, et se montrait assez indulgente pour les faiblesses d'autrui.

Elle portait la robe et le scapulaire de drap blanc, avec une petite tunique de lin couleur de cendre.

Marcel lui tendit le pli orné du seal abbatial, en présence du frère Gilles qui avait jeté sur son bras un long vêtement noir appelé cuculle.

Une douce joie se peignit d'abord sur les traits de mère Béatrice, pendant qu'elle lisait la lettre.

— Oh ! la pieuse et charitable suora ! dit-elle. Dans ses prières, elle promet d'appeler sur moi et sur ma maison toutes les bénédictions du Seigneur Et sa prière ne peut être qu'exaucée : Une si sainte badessa, la gloire de notre Ordre !

La supérieure continua sa lecture. Soudain sa figure exprima un embarras visible et elle jeta à la dérobée sur le jeune officier un regard presque anxieux.

Quand elle eut fini, elle glissa la missive sous sa guimpe et s'écria en regardant Marcel :

— Santa Madonna, que puis-je donc faire pour vous, signore ?

— Tout, madame, le bonheur de ma vie.

— Le bonheur !... ah ! le bonheur, dit mère Béatrice avec un soupir, en levant au ciel des

métier ayant l'expérience personnelle des fatigues et des difficultés du service.

Cette réforme nécessitera une certaine augmentation de personnel, mais le crédit affecté à ce personnel ne modifiera pas l'équilibre du budget des travaux publics.

Les chemins de fer à crémaillère

Le ministre des travaux publics vient de confier à un ingénieur en chef des ponts et chaussées, ayant l'expérience des travaux de chemins de fer, la mission de recueillir, tant en France qu'à l'étranger, des renseignements sur les chemins de fer à crémaillère, d'en rechercher le coût d'établissement, d'en étudier l'exploitation au double point de vue technique et commercial et de comparer les dépenses tant de construction que d'exploitation de ces lignes avec celles de lignes à simple adhérence, établies en pente dans les régions montagneuses.

L'arrestation de Francis

La police de Londres avait la certitude que François, dit Francis, auteur de l'explosion du restaurant Véry, était à Londres.

L'inspecteur Melville a découvert sa retraite mardi, et jeudi, à 8 heures du soir, il alla, avec quatre agents, au domicile de Francis, qui était dans sa chambre.

« J'ai un mandat d'arrêt contre vous, dit M. Melville ».

François essaya de prendre une arme dans sa poche, mais les agents se sont jetés sur lui.

Malgré une résistance désespérée, François fut réduit à l'impuissance.

On lui mit les menottes et il fut conduit au bureau de police de Scotland-Yard.

Il sera interrogé aujourd'hui par le juge de Bow-Street.

Nouveaux régiments

L'Echo de Paris assure que M. de Freycinet et M. Cochery se sont mis d'accord pour la création immédiate du 31^e dragons et 14^e hussards.

L'Allemagne militaire

Londres. — Le Standard, parlant du rapport de M. Cochery, dit que l'Allemagne est incapable de lutter avec la France pour les dépenses militaires.

Elle se ruinera ou elle criera miséricorde.

AU DAHOMEY

Paris, 14 octobre.

On n'avait encore reçu hier, à trois heures, au ministère de la marine, aucune dépêche du colonel Dodds.

Nous avons indiqué que ce silence résultait de la difficulté des communications télégraphiques.

Les plus récentes dépêches de service reçues de Porto-Novo, faisaient prévoir que la dernière ligne de défense des Dahoméens ne serait attaquée que le 12 ou le 13 par le colonel Dodds, retardé par les difficultés qu'il a eues à s'ouvrir un chemin dans la brousse.

La rencontre n'a pu avoir lieu que l'un de ces deux jours et comme il ne faut pas moins de quarante-huit heures pour qu'une dépêche

yeux qui, de leur beauté primitive, avaient encore conservé leur doux éclat.

— Oui, madame, et celui de l'infortunée jeune fille enfermée dans votre couvent contre son gré.

— Contre son gré, c'est la vérité; et la signoria Marie de Beauvilliers m'exhorte, si en effet la jeune Alice ne se sent aucune vocation pour la vie religieuse, à accéder à ses desirs et à la remettre entre vos mains.

— Ah ! madame, s'écria Marcel en tombant à genoux devant mère Béatrice, daignez combler mes vœux, rendez-moi ma fiancée et je vous bénirai toute ma vie.

— Relevez-vous, signore ! on ne s'agenouille que devant Dieu.

— Ayez pitié d'elle et de moi, continua le jeune homme en saisissant les mains de la supérieure, remettez en liberté cette pauvre demoiselle qui a dû souffrir cruellement dans cette prison.

— Dans cette prison ! je l'aime comme mon enfant, et je lui rendais agréable autant que possible son séjour dans le cloître.

— Elle n'était pas moins privée de la liberté... Et j'y songe, madame : où est-elle en ce moment ? Dans un cachot.

— Silence ? dit mère Béatrice avec inquiétude en regardant autour d'elle. Si le padre nous entendait, sa colère...

— Le père Daubigny ! Ah ! le monstre, c'est lui qui l'a ravie à son père...

— A son père, fit la supérieure étonnée. Il m'a dit au contraire que c'était la volonté de son père que cette jeune fille prononçât ses vœux dans notre

du corps expéditionnaire parvienne à Paris, on ne s'attendait hier, au ministère de la marine, à recevoir des nouvelles du colonel Dodds que dans la nuit ou ce matin.

* * *

Un télégramme annonce que la canonnière *Scorpion* est arrivée mercredi devant Kotonou, où elle vient renforcer la station locale du golfe de Bénin et remplacer le croiseur *Sané*, rentré en France.

Dans ce télégramme, il n'est pas fait allusion au bruit que nous avons signalé, sous toutes réserves, et suivant lequel le colonel Dodds aurait été gravement blessé.

On est donc heureusement en droit de considérer ce bruit comme dénué de tout fondement.

De plus, on télégraphie de Marseille que la maison Régis, qui possède des comptoirs à la Côte des Esclaves, a reçu d'excellentes nouvelles du Dahomey, où le colonel Dodds continuerait sa marche sur Abomey.

Au Ministère de la marine, on ne s'inquiétait aucunement de n'avoir pas reçu de nouvelles du colonel Dodds.

Voici comment on explique ce silence :

Le dernier poste télégraphique ayant été laissé à Tohoué, sur l'Onémé, et la colonne expéditionnaire se trouvant à environ 40 kilomètres plus avant, le colonel Dodds aura profité des canonnières qui servent au ravitaillement pour envoyer à Porto-Novo les nouvelles qui de là seront télégraphiées à Paris.

Aussi attendait-on, au Ministère de la marine, d'un moment à l'autre, une dépêche.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Promotions

M. Méric de Bellefont, commandant du 1^{er} bataillon du 7^e de ligne, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel en remplacement de M. Chamoin, attaché à la présidence de la République.

M. Moreau, capitaine adjudant-major au 19^e bataillon de chasseurs à pied, est nommé chef de bataillon au 7^e, en remplacement de M. Méric de Bellefont.

MM. Johannaud et Mabon, lieutenants au 7^e de ligne, sont promus au grade de capitaine et maintenus au même corps.

Toutes nos félicitations.

Ecoles subventionnées

L'Officiel a publié l'état des communes de moins de 401 habitants subventionnées par l'Etat pour construction et appropriation d'écoles. Nous y remarquons, pour le Lot, les communes de :

Calamane, 363 habitants, construction d'une école de filles.

Orniac, 397 habitants, construction d'un groupe scolaire.

Laroque-Toirac, 365 habitants, appropriation d'un groupe scolaire.

Rampoux, 231 habitants, construction d'une école de filles.

couvent.

— Mensonge ! il l'a enlevé de force.

— Il est vrai ?

— Demandez à frère Gilles.

Ce dernier, immobile et muet jusqu'alors n'avait cessé de regarder le trousseau de clefs pendant à la ceinture de la religieuse ce dont celle-ci s'était fort bien aperçue.

A l'interpellation de l'officier, il répondit en racontant la vérité, mais il supplia la supérieure de ne point rapporter au père jésuite ce qu'il venait de révéler, ni même que c'était lui qui avait introduit les trois Français dans le cloître.

Mère Béatrice le lui promit.

Elle s'était affaissée dans son fauteuil, la digne femme en murmurant des mots italiens qui devaient exprimer l'affliction et une secrète amertume car en même temps ses deux yeux s'étaient remplis de larmes.

— Povera... povera giovane ! dit-elle enfin. Pauvre jeune fille... Ravie à son père, à son fiancé. O povera.

Marcel la voyant émue à ce point baisait ses mains qu'elle lui abandonnait, et la suppliait de rendre Alice à la liberté.

— Hélas ! dit-elle, je le voudrais, mais je ne le puis... Le padre !...

— N'êtes-vous point maîtresse de ce monastère,

Le padre ! répète la mère Béatrice.

— Est-il donc plus puissant ici que vous ?

— I Gesuiti ! murmura la supérieure avec une sorte d'effroi.

— Ah ! je comprends; les jésuites commandent.

Rentrée du tribunal

La rentrée du tribunal civil de première instance de Cahors aura lieu lundi prochain, 17 octobre, à 1 heure de l'après-midi.

Bibliothèque municipale

La réouverture de la bibliothèque municipale du Lycée a eu lieu aujourd'hui samedi, 15 octobre.

Errata

C'est par erreur que nous avons annoncé dans notre avant-dernier numéro que la Loge maçonnique organisait un banquet pour le dimanche 16 octobre. C'est des *Compagnons du Devoir* qu'il s'agit.

Bal de l'Aviron cadurcien

Le bal donné par l'Aviron cadurcien aura lieu ce soir, au théâtre.

Le goût avec lequel les commissaires de la fête ont décoré l'entrée et la salle du bal, promet à nos gentilles danseuses d'agréables surprises.

Lait falsifié

Voici les noms des laitières auxquelles la police de Cahors a dressé des procès-verbaux, pour avoir additionné leur lait d'une quantité considérable d'eau : Marie Rigal, de Cahors; Marie Deltheil, de Labastide-Marnhac; Marie Andrieux, de Cavaniès; Marie Bouyssou, de Labéraudie.

Accident dans la rue de la chartreuse

Nous lisons dans *l'Alliance républicaine* :

Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, a eu lieu dans la rue de la Chartreuse.

Des enfants de 4 à 5 ans, sortant de l'école jouaient ensemble, lorsque l'un d'eux tomba dans la rigole profonde qui longe cette rue.

Sans l'heureuse intervention d'un passant, l'enfant se serait infailliblement noyé dans les eaux sulfureuses qui y croupissent.

Espérons, comme elle le promet depuis plus de cinq années, que la municipalité tiendra à cœur d'éviter de semblables accidents.

Heureuse nouvelle

Nous sommes en mesure d'annoncer que les travaux de percement de la rue des écoles, vont commencer au premier jour.

Nous félicitons M. le Maire de cette détermination.

Procédé de désinfection

Voici un moyen de désinfection original et peu coûteux, et qui, depuis plusieurs années, est employé avec succès.

Ce système de désinfection a pour base l'essence de térébenthine du commerce, un produit qu'il est facile de se procurer chez tous les épiciers.

Une seule goutte jetée dans les fosses d'aisance de temps en temps suffit pour faire disparaître toute mauvaise odeur.

— Et nous obéissons, répliqua-t-elle à voix basse.

— Ainsi, dit Marcel d'un ton amer en se redressant, ainsi vous me réduisez, madame, à ne prendre conseil que de mon désespoir.

La bonne dame jeta sur le jeune homme ses yeux obscurcis encore par des pleurs.

Elle vit sur sa noble et belle figure l'expression d'une si poignante douleur, mêlée à je ne sais quelle farouche hardiesse, qui pouvait lui faire affronter tous les obstacles qu'elle se sentit à la fois de l'admiration, de la peur et de la pitié.

— Ah ! le povero cherbino ! murmura-t-elle. Malgrado mio, malgré moi, je me sens... C'est qu'il serait capable... Ah ! cela me rappelle...

Disant cela, elle détachait lentement le trousseau de clefs de sa ceinture et le posa sans affectation sur la table à ses côtés.

— Madame ! je me retire, déclara Marcel, mais je vous préviens que je tenterai tout ce qui sera humainement possible pour arracher Alice de la prison où elle gémit depuis plusieurs heures.

— Ah ! *malore* ! dit la supérieure, la *prigione* est sous la petite *scale* à droite dans le *fondamento* et pour y arriver, il faut passer par un étroit *corridoio* devant la porte vitrée du *salone* du *padre*.

— *Accidente* ! fit encore la religieuse malicieuse dans sa honte; vous ais-je enseigné le chemin, signor.

Elle s'était levée.

(A suivre).

Il en est de même pour le nettoyage des évier et des ruisseaux : quelques gouttes dans un sceau d'eau, un lavage, et l'assainissement est obtenu.

Toulouse

La nouvelle municipalité a été élue jeudi soir.
M. Serres a été nommé maire par 22 voix ; les adjoints sont : MM. Féral, Jaurès, Adouy, Lhagone, Philippe, Tranier, Chiffre.

Montcabrier

La foire n'a pas été belle.
Quelques paires de bœufs ont été vendus de 350 à 700 fr.
Quelques porcs gras de 80 à 110 fr. l'un, ou environ 40 fr. les 50 kilos.
Les moutons ou brebis de 8 à 25 fr. pièce et au-dessus selon qualité.

Labastide-Murat

La foire coïncident avec celle de Gourdon, a été de bien peu d'importance. Peu de bétail aux différents foirails et ne se vendant pas.
Les porcelets ont repris un peu.
Le blé, ça fait pitié à voir, à peine s'il va à 14 fr., généralement il ne se vend que 13 fr. les 4 quarts.
Si cela continue, le propriétaire ne pourra plus payer l'impôt.
Le maïs se vendait de 7 à 8 fr.
L'avoine 6 fr.
Un lièvre de 4 à 5 fr.
Un perdreau de 1 à 2 fr.
La volaille au prix ordinaire.
En somme, l'acheteur ni le vendeur ne sont pas contents, surtout ce dernier...

GOURDON

M. Gilles, conservateur des hypothèques, a quitté Gourdon cette semaine pour se rendre à son nouveau poste.
Par ses bons rapports avec le public, M. Gilles avait su se concilier ici l'estime et la bienveillance de tous.
Son successeur, M. Vételay, a installé ses bureaux dans la maison de M. Landre, avenue Cavaignac.

Nous somme heureux d'annoncer que M. Antoine Alayrac, fils de M. le Président de notre tribunal, vient d'être admis à l'école polytechnique dans un très bon rang.

THÉÂTRE DE CAHORS

La prochaine saison théâtrale

M. Pigot-Guyot, directeur du théâtre de Périgueux, autorisé à exploiter notre théâtre, nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,
Nommé directeur de votre théâtre, j'aurai l'honneur de vous offrir régulièrement une représentation par semaine d'opérette ou de comédie, mais principalement de l'opérette.
Etant donné le peu de ressources que je puis avoir en recettes pour payer une troupe fort homogène jouant ce genre là, il faut que je puisse compter sur l'assiduité du public, et sur l'appui de votre estimable journal, auquel je fais appel par la présente communication.
Les débuts auront lieu du 1^{er} au 10 novembre 1892.
J'étais, il y a quelques années déjà, pensionnaire de l'une des troupes sédentaires de Cahors, et je souhàite que, comme directeur, le public me réserve la sympathie et la bienveillance qu'il me réservait comme artiste.
Veuillez agréer, etc.

» **PIGOT-GUYOT.** »

M. Pigot peut compter sur le concours de la presse locale, pourvu que sa troupe présente des éléments suffisants, pour satisfaire le goût de notre population.

Nous sommes certains que M. Pigot, en véritable artiste qu'il est, ne faillira pas à la tâche et le public cadurcien saura lui tenir compte de ses efforts.

TOURNÉE S'OMER

Spectacle du jeudi 20 octobre

La Cosaque

Comédie en 3 actes, de MM. H. Meilhac et A. Millaud, musique de Hervé

BÉBÉ

Comédie en 3 actes, de MM. E. de Najac et A. Hennequin

On commencera par

OSCAR BOURDOCHE

Comédie en un acte, de M. Grené-Bancourt

La *Cosaque* est une comédie-opérette d'une extrême et entraînant gaité. La donnée est folle, mais parfaitement admissible. C'est de la haute et charmante fantaisie, mais c'est en réalité une idée franchement comique — poussée à ses dernières limites, sans cependant que le fond cesse à rester vrai. Ainsi sont les comédies de Labiche, ainsi de Meilhac. Il y a dans ces ravissantes exagérations, cet art exquis, une habileté dramatique d'un mérite supérieur. Toutes les situations sont franchement posées, amenées et traitées avec une finesse, disons « magistrale », et le mot n'a rien d'excessif : un maître seul peut rassembler, grouper toutes les situations, y faire ces trouvailles heureuses. L'auteur de *Ma Camarade* s'y révèle à chaque scène. Secondé par cet homme d'un esprit si vif, si parisien, qui s'appelle Albert Millaud, n'était-il pas certain que M. Meilhac nous donnerait un nouveau petit chef-d'œuvre ; et c'est ce qui est arrivé.

Il resterait pour la *Cosaque* à faire la part de la musique. Le maestro s'appelle M. Hervé. La chanson du Colonel, dans la *Femme à Papa*, est restée célèbre. Cette fois M. Hervé a écrit une charmante *partitionette* que l'on aurait le droit d'appeler une véritable partition. Car tout en ayant soin de ne pas écraser sous ses mélodies les auteurs du « poème », il ne s'est pas ménagé, et sa verve se fait jour et éclate à chaque prétexte que la pièce lui fournit.

Ecoutez la nomenclature de quelques numéros : la *Chanson d'Hortense*, la *Petite Cosaque du Don*, la *Dompteuse*, *Dévalisez-nous*, *Colinette*, la *Coupeuse de jones*, la *Déclaration de la princesse*, etc., Grétry n'en a pas fait autant pour plusieurs de ses ravissants opéras, tels que le *Tableau parlant*, *Lucile*, etc.

Cette musique de la *Cosaque* n'a donc que mieux prouvé encore les brillantes aptitudes du compositeur et de l'inépuisable mélodiste.

Bébé. — Il y avait longtemps que nous ne nous étions amusés de si bon cœur. Cela est étourdissant de verve et de gaieté. Les coups de théâtre abondent et les mots pétillent.

Le second acte surtout est d'une drôlerie inconcevable. Il s'y trouve une des meilleures scènes de vaudeville que je connaisse, celle qui sera célèbre demain à Paris sous ce nom : La scène de la leçon de droit. Le public tout entier a été pris d'un fou rire si intense, que l'on en a perdu la moitié. Ce sera là, je crois un grand succès. Vous pouvez retenir vos places de confiance.

Jamais vous ne passerez une soirée plus gaie au théâtre.

Francisque SARCEY.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 8 au 15 octobre 1892

Naissances

Raynal Marie, Place St-Maurice, 1.
Tulei Paul, à Cabessus.
Carbonel Marie, rue Clément-Marot.

Décès

Bac Anne, religieuse de Nevers, 82 ans.
Mortefon Jean, tonnelier, 35 ans, passage Laccapelle, 2.
Bonhomme Thérèse, 91 ans, rue de la Mairie, 5.
Fillières Guillaume, 77 ans, (Hospice).
Chanas Jean, 3 ans, rue des Soubirous, 28.
Fontou Adélaïde, 61 ans, rue Labarre, 25.
Soulié Mathilde, 68 ans, rue Fénelon, 42.
Bastide Jean, propriétaire, 77 ans, Place Henri IV.
Bastide Pierre, ancien ferblantier, 66 ans, Impasse Soulés, 1.

FAITS DIVERS

Un porc enragé

Un porc enragé, échappé du marché aux bestiaux de Perpignan, est monté au premier étage d'une maison voisine et s'est précipité sur une fillette de trois ans, Thérèse Sarra-deil, qui se trouvait au balcon.

L'animal l'a saisie par le dos et l'a jetée dans la rue où il s'est précipité ensuite.

Il a fallu arracher l'enfant de la gueule du porc furieux.

Thérèse Saradeil a la cuisse cassée, de fortes blessures à la tête et des morsures sur tout le corps.

Son état est désespéré.

Raisins sur les ronces

On écrit au *Petit Berrichon* que M. Plicaud-Chauvegrand, propriétaire à Chavin (Indre), a dans son jardin un othello greffé sur une ronce et portant à la taille de la deuxième année, 36 beaux raisins. Cinq ont été déjà

enlevés, ce qui porte à 31 le nombre des raisins produits cette année.

Voilà une petite nouvelle qui ne peut qu'intéresser les viticulteurs de nos pays, où certes les ronces ne manquent pas.

En tous cas, on peut essayer d'imiter l'exemple de M. Plicaud-Chauvegrand ; l'essai n'est pas coûteux et peut, comme on voit, donner d'excellents résultats. Il va sans dire qu'on peut greffer les qualités de vignes autres que l'othello.

Les gages du propriétaire

Le tribunal de Pithiviers a rendu un jugement que les nombreuses personnes qui, dans notre ville, tiennent des appartements meublés ont intérêt à connaître. Il résulte de ce jugement qu'un meuble (en l'espèce, un piano) apporté dans un local loué en garni, postérieurement à la location, ne peut être considéré comme un gage du propriétaire, alors même que celui-ci aurait cru son locataire propriétaire dudit meuble.

Plista

M. Plista, l'oncle de l'assassin de Maria Moles, s'est rendu jeudi, dans le cabinet de M. le juge d'instruction Espinas, pour assister à la levée des scellés apposés sur les divers objets saisis soit sur l'inculpé, soit à son domicile. M. Plista a été mis immédiatement en possession de ceux qu'il a désignés comme étant sa propriété.

Virgile Plista a été ensuite entendu. Il a expliqué de la façon suivante son introduction dans la villa de son oncle. S'il faut l'en croire, il aurait escaladé la grille de la propriété, la veille du crime, et se serait caché dans le poulailler, attendant un moment favorable pour mettre à exécution son projet homicide. Le matin, lorsque Maria Moles vint donner aux poules leur nourriture quotidienne, il se rua sur elle et l'étrangla, dit-il, sans s'en douter.

Quant au lambeau de couverture entourant la tête de la victime, Virgile Plista, dit qu'il l'avait pris sur le perron afin de se couvrir dans le poulailler.

Les déclarations de l'assassin paraissent d'une exactitude plus que douteuse. En effet, interrogée quelques instants après, M^{lle} Victorine Hamelin, la bonne du marchand de vins Lebigre, a affirmé avoir vu Plista sortir de la maison après le crime et elle a soutenu que ses vêtements n'étaient ni fripés ni souillés, comme pourraient l'être ceux d'un monsieur qui a passé la nuit dans un poulailler en compagnie de volailles peu familiarisées avec les règles de la bienséance.

M. le docteur Rit, de Fontenay-sous-Bois, a fait une déclaration identique.

Virgile Plista sera conduit ces jours-ci, sur le théâtre du crime, pour la reconstitution de la scène de l'assassinat.

L'inculpé a choisi pour défenseur, M^e St-Auban.

Vol au syndicat des chemins de fer

Un vol accompli dans des circonstances particulièrement obscures encore, a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, à la Bourse du travail, au préjudice du Syndicat des ouvriers et employés des chemins de fer français.

Ce syndicat occupe, au troisième étage de l'immeuble, les bureaux 29 et 30, bureaux divisés entre eux par une cloison mobile et comportant, comme ameublement, quatre tables munies de tiroirs fermant à clé et de six cartonniers fermés également par de bonnes serrures.

Or, en arrivant le 6 au matin, vers 9 heures, dans son bureau, M. Guérard, secrétaire général du syndicat, eut le profond étonnement de constater qu'on avait, dans la nuit, fracturé le tiroir de sa table ; qu'on avait pris dans ce tiroir la clé d'un cartonnier où sont placées, chaque soir, les clés ouvrant tous les autres meubles, et que les cartonniers avaient été fouillés avec beaucoup de soin.

Un inventaire fut dressé aussitôt, et l'on ne tarda pas à constater qu'une somme de 315 fr., représentée par des timbres-poste de quinze centimes, avait disparu, ainsi qu'une liasse de mandats-poste, envoyés ces jours derniers au syndicat, par des sections de province, et atteignant le total de 762 fr.

Ce n'est pas tout ; on avait pris encore, avec de nombreux bordereaux ou notes indiquant le montant des versements, un livre de caisse et un livre d'enregistrement des mandats.

On avait emporté aussi le timbre du conseil d'administration, et les deux tampons-griffes du secrétaire-général du syndicat, M. Guérard.

Inutile de dire qu'une plainte a été portée aussitôt au commissaire de police du quartier et qu'une enquête est ouverte.

Les soupçons ! Le terrain devient brûlant, car au syndicat des chemins de fer, on est convaincu que le vol des objets que nous venons d'énumérer n'a été commis que pour en masquer un autre

qui ne pouvait réussir, le ou les coupables n'ayant eu, d'après M. Guérard, d'autre dessin que de faire disparaître certain dossier particulièrement compromettant pour certaine personnalité.

Quoi qu'il en soit, le vol dont il s'agit semble avoir été préparé de longue main, et celui ou ceux qui en sont les auteurs ont dû se laisser enfermer dans la Bourse, après la fermeture.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

ANTIANÉMIQUE

Madame veuve DAVEZAC a l'honneur d'informer les personnes qui ont fait ou qui désireraient faire usage de son infatigable et intolérable ANTIANÉMIQUE V. DAVEZAC, que le dépôt qu'elle avait établi à la Pharmacie Barandon, rue St-James, Bordeaux, est supprimé à partir de ce jour. Les demandes doivent être adressées à TOURNON-D'AGENAIS, où se prépare et s'est toujours uniquement préparé ce médicament.

LE POT : 5 fr., envoyé franco contre mandat ou timbres-poste.

Se méfier surtout des contrefaçons sous une dénomination quelconque.

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois.

Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Dernières nouvelles

Dépêche du colonel Dodds

Le ministre de la marine reçoit la dépêche suivante :

Porto-Novo, 14 octobre.

Le colonel Dodds télégraphie à la date du 12 :

« La position de Sabovi a été occupée le 10 par nos troupes, qui l'ont trouvée évacuée.

» Les approvisionnements, laissés dans les camps et sur la route, témoignent une grande précipitation des Dahoméens. La colonne continuant son mouvement, a culbuté le 12, au-delà de Ouebomedi, les avant-postes de l'ennemi, qui s'est solidement retranché à 10 kilomètres de Cana. Nous avons eu 4 tués et 20 blessés. La colonne, poursuivant la marche en avant, doit commencer son attaque demain 13. »

Bourse de Paris

Cours du 14 octobre 1892

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	99 50
3 0/0 amortissable.....compt.	99 70
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	105 75
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 82

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4040	»
CRÉDIT FONCIER.....	1122	»
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	481 50	»
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te}	510	»
EST (Chemin de Fer).....	940	»
LYON.....	1517	»
MIDI.....	1323	»
NORD.....	1901 50	»
ORLÉANS.....	1587 50	»
OUEST.....	1080	»
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1442 50	»
CANAL DE PANAMA.....	13	»

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	472 50
EST 3 0/0.....	460
MIDI 3 0/0.....	471
NORD 3 0/0.....	478
ORLÉANS 3 0/0.....	472 75
OUEST 3 0/0.....	465
SUD DE LA FRANCE.....	425
OUEST-ALGÉRIEN.....	438 25
EST-ALGÉRIEN.....	440
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853..	615
— 4 0/0 1863.....	511 50
— fonc. 3 0/0 1877.....	393
— comm. 3 0/0 1879.....	478
— fonc. 3 0/0 1879.....	482 50
— comm. 3 0/0 1880.....	474
— fonc. 3 0/0 1883.....	433
— 3 0/0 1885.....	470
— bons 100 fr. av. lots.....	50
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	519

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	96 90
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	96 40
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	27 50
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	177 18
LOMBARDS, 3 0/0.....	316
SARAGOSSE 3 0/0.....	323

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 Pour favoriser le développement
 du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
 Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec
 Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement
 et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des
 coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de
 l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). —
 Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements,
 échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds
 (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de
 Crédit circulaires. — Encaissements et Escompte des
 Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits
 en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie
 de Titres. — Souscriptions aux Émissions. — Rensei-
 gnements sur les Valeurs de Bourse, etc.

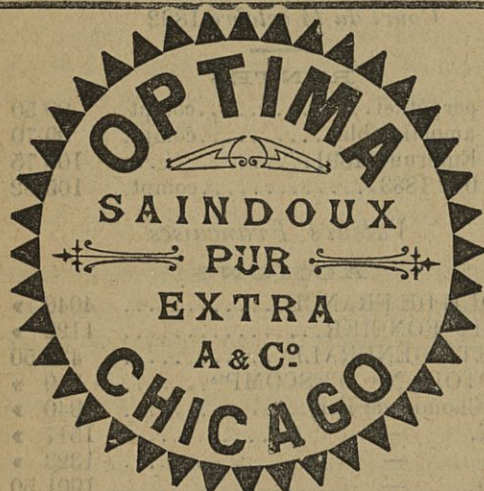
Santé à tous, Adultes et Enfants
 rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
 par la délicieuse farine de santé :

LA REVALESCIERE
 DU BARRY, de Londres.

Elle guérit les dyspepsies, indigestions, gas-
 trites, gastralgies, constipations, toux, asthme,
 catarrhe, consomption, dysenterie, glaires, flatul-
 s, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées,
 renvois, vomissements (même en grossesse),
 diarrhée, coliques, toutes fièvres, grippe, in-
 fluenza, étourdissements, oppression, langueurs,
 congestion, névralgie, laryngite, éruptions, in-
 somnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie,
 chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de
 la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches,
 vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau
 et sang. — 47 ans de succès. Parmi tant de
 guérisons éclatantes obtenues depuis bientôt un
 demi-siècle, citons celles de : M. le curé Com-
 paret : « Dieu soit béni ! la Revalescière Du
 Barry a mis fin à mes dix-huit années de souf-
 france de l'estomac, des nerfs et de faiblesse » ;
 de M. le curé Boillet : « De trente-six ans d'un
 asthme étouffant » ; de M^{lle} Gauguelin : « Agée
 de soixante-treize ans, d'une horrible dyspepsie
 déjà ancienne » ; chez les religieuses Augustines,
 à Tours ; la duchesse de Castelstuart, le duc de
 Pluskow, la marquise de Bréhan, lord Stuart de
 Decies, Sénateur, M. le professeur Dédé, le pro-
 fesseur Dr. Méd. R. Wurzer, le Dr. Méd. L.
 Ravaut, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas. —
 M^{me} Isabelle de Thésillat, écrit de Faux-la-
 Montagne, 7 décembre 1891 : « J'étais très
 souffrante ; votre Revalescière m'a fait le plus
 grand bien », etc.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,
 sans jamais échauffer, elle économise encore
 50 fois son prix en d'autres traitements et répare
 les constitutions les plus épuisées. En boîtes :
 1/4 kil., 2 fr. 50 ; 1/2 kil., 4 fr. 50 ; 1 kil.,
 7 fr. 75 ; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50 ; 6 kil., 40 fr.,
 soit environ 20 cent. le repas.

Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ».
 Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil
 rafraîchissant aux personnes les plus agitées.
 En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75.
 Envoi franco contre mandat-poste. — DU BARRY
 ET C^{ie}. (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.
 Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.



Agents régionaux pour la vente exclusive au
 commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à
 Périgueux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords
 de la Loire et aux Stations balnéaires
 de la ligne de Saint-Nazaires au
 Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30
 jours.
 Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours
 — Chebonceaux, et retour à Tours — Loches, et
 retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers
 — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Gué-
 rande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou
 par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau
 de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nan es et Saint-Nazai-
 re peut être effectué, sans supplément de prix, soit
 à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la
 compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être pro-
 longée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant
 paiement, pour chaque période, d'un supplé-
 ment de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15
 jours.
 Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours
 — Chebonceaux, et retour à Tours — Loches et retour
 à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou
 Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du ré-
 seau d'Orléans, des Billets aller et retour compor-
 tant les réductions prévues au tarif spécial G. V.
 n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à par-
 courir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à
 la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux
 succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et
 stations du réseau d'Orléans, pourvu que la deman-
 de en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année
 des Billets d'excursion comprenant les trois iti-
 néraires ci-après, permettant de visiter le centre
 de la France, les stations thermales et balnéaires
 des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-
 san, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau,
 Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau,
 Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-
 sen, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-
 Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne,
 Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre,
 Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.
 — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être
 prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10
 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-
 riode, d'un supplément de 10 % du prix du
 billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies
 d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Re-
 tour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller re-
 joindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de
 tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés
 au moins 3 jours à l'avance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} juillet 1892)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS
PARIS..... départ.	3 ^h 30 ^m	9 ^h m.	8 ^h 30 ^m	11 35	—
BRIVE.....	6 38	6 21 ^m	5 21 ^m	12 42	—
{ arrivée.	6 50	6 46	5 26 ^m	1 10	7 ^h 5 ^m
{ départ.	7 48	7 27	6 7	2 8	8 3
SOULLAC.....	7 53	7 30	6 10	2 14	8 11
{ arrivée.	8 2	—	—	2 21	8 18
{ départ.	8 2	—	—	2 22	8 21
CAZOULÈS.....	8 15	—	—	2 35	8 34
Lamothe-Fénelon.....	8 25	—	—	2 45	8 44
Nozac.....	8 39	8 2	6 38	3 2	8 58
GOURDON.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Saint-Clair.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Dégagnac.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Thédirac-Peyrilles.....	9 23	—	—	3 45	9 43
Saint-Denis-Catus.....	9 32	—	—	3 54	9 52
Espère.....	9 43	8 41	7 19	4 5	10 3
CAHORS.....	9 58	8 47	7 24	4 20	10 30
{ arrivée.	10 8	—	—	4 31	10 30
{ départ.	10 22	—	—	4 47	10 30
Sept-Ponts.....	10 29	—	—	4 56	10 30
Cieureac.....	11 2	9 31	8 6	5 31	10 30
Labenque.....	11 37	9 58	8 32	6 11	10 30
Caussade.....	12 2	10 23	8 40	6 25	10 30
{ arrivée.	1 32s.	11 10s.	9 29	7 55 ^m	11 30
{ départ.	—	—	—	—	—
MONTAUBAN..	—	—	—	—	—
{ arrivée.	—	—	—	—	—
{ départ.	—	—	—	—	—
TOULOUSE.....	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 ^{re} classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE..... départ.	2 ^h 25 ^m	—	6 ^h 30 ^m	—	9 ^h 25 ^m	6 ^h 6 ^m
MONTAUBAN..	3 14	—	7 15	—	10 30	7 13
{ arrivée.	3 24	4 15 ^m	7 30	—	10 50	7 30
{ départ.	3 49	4 56 ^m	7 58	—	11 31	8 11
Caussade.....	—	5 38	—	—	12 13	8 54
Labenque.....	—	5 46	—	—	12 21	9 2
Cieureac.....	—	5 58	—	—	12 33	9 14
Sept-Ponts.....	4 32	6 6	8 46	—	12 41	9 22
CAHORS.....	4 38	6 30	8 54	6 5	—	9 30
{ arrivée.	—	6 45	—	6 20	—	9 44
{ départ.	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Espère.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Saint-Denis-Catus.....	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
Dégagnac.....	—	7 49	9 43	7 23	—	10 43
Saint-Clair.....	5 23	7 58	—	7 32	—	10 52
GOURDON.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
Nozac.....	—	8 16	—	7 52	—	11 10
Lamothe-Fénelon.....	—	8 18	—	7 54	—	11 12
CAZOULÈS.....	5 47	8 25	10 7	8 2	—	11 19
{ arrivée.	5 50	8 31	10 11	8 9	—	11 25
{ départ.	5 58	8 37	10 55	9 17 ^m	—	12 27
SOULLAC.....	6 32	9 37	—	—	—	—
{ arrivée.	7 2	—	11 5	—	—	12 49 ^m
{ départ.	7 2	—	11 5	—	—	12 49 ^m
BRIVE.....	—	—	—	—	—	—
{ arrivée.	—	—	—	—	—	—
{ départ.	—	—	—	—	—	—
PARIS.....	4 37 ^m	—	10 24 ^m	—	—	11 38 ^m

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 43
Mercuès.....	6 54	1 4	6 27
Arrêt Douelle.....	6 58	—	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzoch.....	7 11	1 22	6 45
Castelfranc.....	7 24	1 35	6 57
Arr. Prayssac.....	7 27	—	7 2
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac.....	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 2	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX. — D.	3 51	8 11	4 45
PARIS. — Ar.	11 38	4 38	10 24

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	3 ^h 30	11 ^h 30	7 ^h 40
— Express.	7 40	—	—
BORDEAUX. — D.	—	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 5
Fumel.....	8 33	3 37	9 11
Soturac-Touzac.....	8 45	3 49	9 21
Duravel.....	8 52	3 58	9 28
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 35
Arr. Prayssac.....	9 8	—	9 42
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 48
Luzoch.....	9 22	4 36	9 58
Parnac.....	9 31	4 46	10 6
Arrêt Douelle.....	9 36	—	10 11
Mercuès.....	9 41	4 57	10 16
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 32

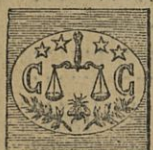
De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 40	5 ^h 23
Cabessut, halte.....	7 54	11 51	5 32
Arcambal.....	8 4	12 5	5 42
Vers.....	8 12	12 17	5 50
Saint-Géry.....	8 20	12 29	5 57
Conduché.....	8 32	12 47	6 9
St-Cirq, halte.....	8 38	12 56	6 15
St-Martin-Lab.....	8 48	1 10	6 24
Calvignac, hal.....	8 55	1 19	6 31
Cajarc.....	9 8	1 40	6 44
Montbrun, hal.....	9 18	1 54	6 54
Toirac.....	9 27	2 7	7 3
Lamadoleine.....	9 39	2 23	7 15
CAPDENAC. A.	9 51	2 40	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 ^h 30	5 ^h 23
Lamadoleine.....	7 59	11 54	5 34
Toirac.....	8 10	12 9	5 46
Montbrun, hal.....	8 14	12 21	5 54
Cajarc.....	8 20	12 30	6 5
Calvignac, hal.....	8 40	12 53	6 15
St-Martin-Lab.....	8 49	1 8	6 25
St-Cirq, halte.....	8 57	1 19	6 33
Conduché.....	9 5	1 28	6 39
Saint-Géry.....	9 18	1 51	6 53
Vers.....	9 23	1 59	6 58
Arcambal.....	9 31	2 11	7 6
Cabessut, halte.....	9 41	2 25	7 16
CAHORS. — A.	9 49	2 34	7 24

ORFEVRERIE CHRISTOFLE



LA MARQUE
 DE FABRIQUE
 ci-contre

COUVERTS CHRISTOFLE

ARGENTÉS SUR METAL BLANC

CHRISTOFLE & C^{ie}

MANUFACTURES A PARIS ET A SAINT-DENIS

Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger

Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horl. bijoutier

Envoi franco du